

Trois mille repas au Burkina grâce au concert de M.-Laurence Ratto



Francis Brulon, vice-président et Jean-Yves Bône, président fondateur de l'association Aider un enfant à Dano, organisateurs du concert qui va permettre de financer 3 000 repas aux enfants d'un établissement scolaire du Burkina Faso.

L'association Aider un enfant à Dano, présidée par Jean-Yves Bône, proposait le week-end dernier un concert ouvert à tous et participatif en l'église de Laigné-en-Belin. Une centaine de personnes a répondu présent à l'invitation des bénévoles de l'association gervaisienne. De nombreux Telochéens avaient également fait le déplacement pour assister au concert de Marie-Laurence Ratto, résidente depuis une quinzaine d'années à Teloché. Après avoir dirigé plusieurs chorales paroissiales, Marie-Laurence Ratto, soprano, fan de Maria Callas dès l'âge de 10 ans, découvre l'art lyrique au sein de l'école de musique intercommunale de Loir et Bercé. Ses préférences musicales sont larges et s'étendent du bel canto italien à la grande opérette française comme Offenbach, et le chant sacré. Depuis une dizaine d'années, elle dirige avec son mari à Thoiré-sur-Dinan, le chœur de Bercé, un ensemble de femmes issu de Générations mouvement. Ce chœur qui

avait, au départ, vocation à chanter des airs d'autrefois, a élargi son répertoire. Ce dernier anime au sein de maisons de retraite et offre également des concerts pour des causes caritatives. « Sa belle voix puissante et claire de soprano a ému l'assistance avec un répertoire riche et varié se concluant par un vibrant Ave maria de Schubert », confie Jean-Yves Bône. Ce dernier en a profité pour rappeler à l'assistance l'historique de l'association, les projets en cours et les moyens mis à disposition des enfants de Dano (Burkina Faso). Arrivé mercredi dernier sur place, à Dano, Jean-Yves Bône a témoigné auprès des enfants parrainés et de leur famille, de la mobilisation généreuse des habitants du Belinois. « La générosité des spectateurs va permettre de financer 3 000 repas pour les enfants, soit 30 jours de cantine pour nos petits protégés », conclut avec le sourire Jean-Yves Bône.